

Ecoles privées: impact sur l'économie touristique Suisse et l'Europe de 1992

Autor(en): **Moser, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse**

Band (Jahr): **63 (1990)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-852339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il nous a paru intéressant de publier, ci-dessous, le texte d'un exposé de M. Henri Moser, ancien président central, à l'occasion du Forum de Crans-Montana. La situation évoquée en automne 1989 reste encore valable aujourd'hui.

Ecoles privées: Impact sur l'économie touristique Suisse et l'Europe de 1992

Inviter un représentant de l'enseignement privé suisse à un Forum traitant de l'économie touristique suisse et des conséquences du grand marché européen de 1992 est une initiative audacieuse et néanmoins raisonnable.

Audacieuse parce que l'importance économique des écoles privées est généralement méconnue ou sous-évaluée; raisonnable, quand on apprend que ce secteur d'activité représente, à lui seul, un sixième du solde actif de la balance touristique suisse.

Présentation de l'enseignement suisse

Pour mieux comprendre l'attraction que les écoles privées suisses exercent sur des parents du monde entier depuis plus d'un siècle, il n'est pas inutile de rappeler quelques évidences.

Si toutes les activités touristiques tirent profit des paysages, du climat, de la stabilité politique, de la qualité des prestations, du sérieux et de l'esprit créatif de certains de nos compatriotes, d'autres facteurs nécessitent une analyse moins superficielle. Pour assurer son développement ou garantir sa survie, notre économie a toujours eu besoin d'une main d'œuvre plus qualifiée et mieux formée que les nations qui tiraient l'essentiel de leurs ressources des matières premières ou de leurs colonies.

Les cantons et la Confédération ont investi des moyens considérables dans l'instruction et la formation. Confronté aux performances de l'école publique, l'enseignement privé suisse a toujours été soumis à une stimulation exceptionnelle.

Si le slogan «Suisse, terre d'éducation» a fait le tour du monde, on le doit sans doute à la renommée de quelques grands pédagogues, à nos écoles supérieures mais surtout au rayonnement international de nos écoles privées.

Quelques chiffres

La Fédération suisse des écoles privées regroupe 240 écoles représentant environ 60 000 élèves à plein temps. Par la suite, nous nous intéresserons davantage aux internes dont les deux tiers viennent directement de l'étranger.

Alors qu'il existait un bon nombre d'écoles de culture générale (finishing schools), ces écoles ont pratique-

ment toutes disparu ou changé d'orientation ces 15 à 20 dernières années. Ce sont les écoles préparant un diplôme officiel ou reconnu comme tel qui sont les plus sollicitées. De nombreuses écoles proposent des formations professionnelles et depuis quelques années, on assiste à l'implantation en Suisse, d'universités privées et d'écoles supérieures de management.

L'histoire de l'enseignement privé témoigne de sa mobilité et de ses facultés d'adaptation à une demande en constante évolution.

Régions linguistiques

La Suisse romande compte environ 130 écoles et 23 000 élèves et la plus forte densité d'internats du pays (en particulier dans le bassin lémanique). Il s'agit surtout d'écoles secondaires supérieures (diplômes suisses et étrangers), de langues, de commerce et secrétariat, de management, d'universités et d'écoles hôtelières.

La Suisse alémanique, avec une centaine d'écoles totalise 26 000 élèves. Outre l'enseignement général (à noter le très petit nombre d'écoles primaires), il s'agit surtout de formations professionnelles très diverses avec une forte proportion d'écoles préparant aux carrières para-médicales.

La Suisse italienne recense une dizaine d'écoles et un millier d'élèves. On compte quelques institutions confessionnelles, une école internationale et des écoles proposant des formations linguistiques et commerciales.

Il convient de relever que les douze écoles hôtelières privées entretiennent, pour la plupart, une étroite collaboration avec l'hôtellerie suisse.

Apport touristique

6 500 élèves internes viennent chaque année de l'étranger; 50 à 60% de pays européens, 20% du continent américain, 12% d'Asie et 6% d'Afrique et du Moyen-Orient.

Depuis une vingtaine d'années, à quelques exceptions près, la plupart des internats de caractère international sont situés à proximité des grandes villes.

Plus que les parents, ce sont aujourd'hui les enfants qui choisissent les écoles. La ville offre plus de possibilités culturelles et de loisirs que les stations de montagne. L'engagement de collaborateurs est également plus aisé. A cet égard, Gstaad, qui doit l'essentiel de sa renommée aux écoles privées les a vu disparaître progressivement. Il y a une trentaine d'années, on y comptait cinq instituts importants. Actuellement, il reste encore le Rosey pour des séjours d'un trimestre chaque hiver. Leysin, dont le nom évoquait les cures d'air et les sanatoriums a repris une nouvelle jeunesse suite à la création de l'American College et d'une école hôtelière.

Villars et Ollon, stations sympathiques, dont le climat (sans trop de dépaysement) a vu la création d'une importante école britannique, compte plusieurs autres pensionnats et écoles considérées à leur juste importan-

ce. Le syndic d'Ollon est d'ailleurs un directeur d'institut privé. Quel Suisse romand pourrait situer Fetan sur une carte aussi facilement que des milliers de familles d'Amérique du Sud ou du Nord de l'Europe?

On peut en dire autant du Zugerberg ou de Zuoz où l'enseignement privé assume un rôle d'utilité publique pour la région.

Contrairement à l'évolution du tourisme, les écoles privées ont de tout temps et aujourd'hui encore la spécialité du tourisme individuel ou familial de qualité. Les familles accompagnent et visitent leurs enfants placés dans des institutions et en profitent pour effectuer des séjours en Suisse. Les anciens élèves reviennent, souvent en famille, revoir les lieux qui ont connu les ébats de leur jeunesse et confient souvent leurs propres enfants aux mêmes écoles.

Apport économique

Les internats représentent environ 2,6 millions de nuitées dont deux millions pour les seuls élèves étrangers. Les nuitées d'un internat de 250 places correspondent à celles d'un hôtel de 500 lits connaissant un bon taux d'occupation. Les montants versés de l'étranger au titre de frais directs de scolarité s'élèvent à 240 millions de francs.

Les fournitures scolaires, l'habillement (parfois une garde-robe complète par année), les équipements sportifs (généralement renouvelés à chaque saison) le ski, les abonnements,

les achats importants ou courants peuvent être raisonnablement évalués à 30 ou 35 millions par an.

L'argent de poche remis aux élèves par l'institution (de nombreux élèves disposent également de comptes bancaires échappant au contrôle), représente plus de Fr. 100 000. – par semaine dépensés chez les commerçants et établissements publics de la région, soit 7 à 8 millions par an.

Si l'on compte, pour chaque élève, le séjour d'un membre de sa famille 6 jours par an, c'est encore près de 20 millions dont bénéficient les hôteliers et les commerçants suisses.

Il conviendrait également de tenir compte des divers aller et retours en avion, ainsi que des excursions et voyages en train ou en car figurant obligatoirement au programme.

Toutefois, l'apport principal, qu'aucun économiste ne saurait traduire en chiffres, c'est le réseau d'amitiés et de relations internationales, le capital de bienveillance et de compréhension dont la Suisse bénéficie grâce aux écoles privées.

Combien de diplomates, de gouvernants (y compris des chefs d'Etat), d'industriels, bref ce qu'il est convenu d'appeler des «décideurs» gardent de leur jeunesse en Suisse, un souvenir ineffaçable. Même s'il est dû, en partie, à l'attendrissement que l'on éprouve à l'évocation de ses jeunes années, c'est le résultat d'une pédagogie conduisant à la tolérance et la compréhension des autres et de leurs différences dont bénéficient également tous les Suisses qui fréquentent ces écoles. C'est aussi à porter au crédit

des pédagogues et des collaborateurs de valeur que l'enseignement privé a su découvrir et dont il a pu s'assurer la fidélité.

Situation paradoxale

Non sans une pointe de mépris ou de jalousie, les Suisses ont coutume de dire: «Les écoles privées? C'est pour les riches, les étrangers, les catholiques et les incapables». Je m'abstendrai de démontrer ici l'intérêt qu'il y a pour la Suisse à accueillir également des élèves riches ou étrangers ou des étrangers riches. J'ajouterai toutefois que ces derniers n'ont hélas, pas plus que d'autres, bénéficié de l'attention ou de l'intérêt constants de leurs familles et correspondent à la mission assumée par nos écoles.

Après le point de vue des Suisses, voyons celui de la Suisse. Danton l'a dit, il y a 200 ans: «Les enfants appartiennent à la Nation avant d'appartenir à leurs familles!»

La Suisse, pas davantage, mais pas moins que les autres nations, souhaite préserver le monopole de l'instruction et de la formation.

Les particularités cantonales démontrent bien que personne ne veut laisser à d'autres le soin d'instruire ses enfants.

Le pouvoir étatique est sans doute généreux mais moins innocent qu'il n'y paraît.

Ce n'est donc pas avec plaisir que l'école publique voit augmenter, depuis une dizaine d'années notamment, le nombre de familles suisses

recourant à l'enseignement privé pour l'éducation de leurs enfants (cette présence croissante d'élèves suisses dans nos écoles renforce encore la crédibilité de l'enseignement privé suisse à l'étranger).

C'est ainsi, qu'en vertu des lois, l'enseignement privé est toléré mais aussi plus ou moins fortement contrôlé et surveillé selon les cantons.

L'efficacité des écoles privées se mesure au nombre de diplômes officiels réussis. Ce nombre croît plus rapidement que l'augmentation du nombre total des élèves.

Récemment, un projet de loi provisoirement retiré, aurait conduit à la suppression des internats en rendant l'entrée d'élèves étrangers en Suisse quasiment impossible.

Maturité fédérale et autres diplômes

Au lieu de se préoccuper de la reconnaissance par l'Europe du diplôme fédéral de maturité, diverses mesures prises ces dernières années la singularisent encore davantage.

En maintenant le schéma établi en 1925, légèrement modifié, mais non allégé en 1975 et encore renforcé en 1989, la Commission Fédérale semble chercher à rendre l'obtention du diplôme totalement dissuasive ou obsolète. Il convient de savoir que seuls les élèves issus d'écoles privées sont soumis à toutes les rigueurs du programme. Les cantons décernent des maturités fédérales de plus en plus différentes et de moins en moins conformes à la lettre des règlements.

Faut-il s'étonner, dès lors, que les écoles privées envisagent très sérieusement de remplacer la maturité par la préparation de diplômes étrangers, reconnus en Europe?

Le canton de Genève, lui-même, envisage l'introduction du baccalauréat international dans un collège officiel et au collège pour adultes.

Etudiants suisses et CEE

Erasme

C'est le nom de l'ambitieux programme des douze pays européens dans le domaine de l'éducation.

En 2 ans, 20 000 étudiants européens ont accompli une partie de leurs études dans un autre pays de la Communauté.

Adopté en 1987, le programme met à disposition une somme couvrant les frais de scolarité pour une durée de 3 mois à 1 an. Il s'agit d'un montant de 5 000 écus, soit environ fr. 9 300. – auxquels s'ajoutent des bourses ou des prêts octroyés par le pays d'origine. On espère parvenir prochainement à 30 000 étudiants par année.

A cet effet, et dès cet automne, un système d'unités capitalisables européen sera mis en place. Il dépend largement de la confiance mutuelle entre un réseau européen d'universités.

On prévoit tout d'abord 500 candidats dans 84 facultés y compris la médecine.

Et la Suisse?

La Suisse est la championne d'Europe de l'accueil! Elle reçoit actuellement

dans ses écoles supérieures une proportion d'européens plus forte que n'importe lequel de ses voisins.

Elle dispose d'accords particuliers ou bilatéraux typiques pour les universités de Genève et de Bâle et nos étudiants vont nombreux à Boston, Tokyo, Londres, Milan, Grenoble, Lyon etc. . . .

Il est à craindre, sans pessimisme, qu'Erasme prendra progressivement le pas sur les accords particuliers.

Pour bénéficier du programme Erasme, la Suisse qui ne reconnaît pas les diplômes d'autres cantons, devrait reconnaître les formations acquises à l'étranger.

Aujourd'hui encore, nos universités sont jalouses de leur particularités locales.

La Suisse compte sur la bonne volonté du Parlement européen souhaitant que les diplômes acquis par des ressortissants de la Communauté dans d'autres pays (par ex. la Suisse) soient également reconnus, ce qui ne change évidemment rien pour nos compatriotes.

Participations suisses

Heureusement, la Suisse participe à plusieurs projets européens. Pour ce qui concerne la Suisse romande, notons l'accord signé le 16 avril dernier qui associe nos chercheurs au projet Delta (Education et technologie). L'enseignement privé participera également à l'élaboration de cette méthodologie de production de logiciels éducatifs.

S'il convient de rappeler que les écoles privées permettent depuis quelques décennies, la préparation et l'obtention de diplômes étrangers (européens, américains et internationaux), on peut raisonnablement penser que cette demande ira en augmentant. Les étrangers risquent bien de se détourner de la maturité fédérale, de même qu'un nombre croissant de ressortissants suisses.

La position de la Suisse face à la CEE renforce l'image d'un isolement déjà perceptible lors du vote sur l'ONU. Comme d'autre part, les médias étrangers diffusent largement des images de drogués à Zurich et parlent d'un laxisme des autorités face au blanchissage d'argent ainsi que d'un manque de solidarité internationale, l'image traditionnelle de la Suisse n'est plus totalement immaculée.

Ce que les internats craignent autant, sinon davantage, ce sont les fluctuations du dollar ou l'apparition d'une nouvelle concurrence étrangère: l'Australie, par exemple devient une alternative dans cet axe économique du Pacifique allant de la Californie à l'Extrême-Orient.

Pour peu que la Suisse elle-même n'étrangle pas ses propres écoles par des mesures inadaptées, elles bénéficieront encore d'un «good-will» que des années de sérieux et d'imagination leur ont permis d'acquérir.

Rasche Harmonisierungsschritte

Nachstehend publizieren wir einen Überblick über die durch die Europäischen Gemeinschaften in Angriff genommenen Programme in Bildungs- und Forschungspolitik.

Dieser Übersicht möchten wir ein Wort des schweizerischen Innenministers Flavio Cotti voranstellen: «Für die Schweiz, ein Kernland Europas, sind fruchtbare Beziehungen zu den anderen Ländern eine natürliche und dauernde Aufgabe auf allen Gebieten. Im Bereich von Bildung, Forschung und Technologie zeigt sich die Notwendigkeit der internationalen Ausrichtung am deutlichsten. Die Beziehungen zum Ausland werden enger, sowohl im Wettbewerb als auch in der Zusammenarbeit. Das Gebot, an der Spitze mitzuhalten, gilt auch für unsere Nachbarn. Das darf uns nicht zur Abkapselung verleiten. Die Vorbehalte der Schweiz hinsichtlich der Landwirtschaftspolitik oder der Freizügigkeit, mehr noch der Neutralität und vor allem der direkten Demokratie sind bekannt. Wenn es einen Bereich ohne solche Vorbehalte gibt, dann jenen von Bildung, Forschung und Technologie.» (Dossier 4/89).